

La Sidra

DE LA SEMAINE

50^{ème} ANNIVERSAIRE
BETH LOUBAVITCH
1968 - 2018

PEKOUDÉ

Adapté d'un discours du Rabbi de Loubavitch

L'on procède au décompte de l'or, de l'argent et du cuivre offerts par le peuple pour la fabrication du Michkan. Betsalel, Aholiav et leurs assistants fabriquent les huit habits sacerdotaux : le tablier, le pectoral, le manteau, la robe et le Tsits, le chapeau, la ceinture et les pantalons, selon les instructions communiquées par Moché dans la Paracha Tétsavé.

Le Michkan est achevé et tous ses composants sont présentés à Moché qui l'érige et l'oingt avec la sainte huile d'onction. Il initie à la prêtrise Aharon et ses quatre fils. Une nuée apparaît au-dessus de Michkan, signifiant que la Présence Divine est venue y résider.

Le poids

« Voici les décomptes du Tabernacle... Tout l'or qui a été utilisé dans cette œuvre... vingt-neuf talents et sept cent trente chékels... L'argent qui a été la contribution de la communauté : cent talents et mille sept cent soixante-quinze Chékels... Et le cuivre en contribution : soixante-dix talents et deux mille quatre cents Chékels » (Chemot 38 : 21-29)

Une partie significative du livre de Chemot (treize de ses quarante chapitres) est consacrée à la description détaillée du Tabernacle construit par les Enfants d'Israël dans le désert du Sinaï. Les matériaux utilisés, quinze espèces allant de l'or au cuivre et du bois de cèdre au poil de chèvre, sont précisés, de même que les dimensions de chaque panneau mural et des couleurs de chaque tapisserie.

Car le Tabernacle était bien plus qu'une « maison de culte » ou un « centre spirituel ». C'était la réalisation du dessein divin dans la Création : D.ieu désirait avoir « un lieu de résidence dans le monde matériel ». Le Tabernacle (et donc son incarnation future sous la forme du Saint Temple de Jérusalem) représentait l'apogée des efforts humains pour bâtir un édifice pour D.ieu, à partir des matériaux de la vie concrète.

Le Tabernacle constituait un prototype, la réalisation collective du peuple du désir divin

Suite en page 2

Edito

La grandeur ou l'abandon

Ces semaines supplémentaires du mois d'Adar I se sont écoulés bien vite. Nous entrons maintenant dans le deuxième Adar. Les semaines passées nous étaient essentiellement utiles car elles nous laissaient comprendre que le temps de Pourim approchait. Ainsi, elles nous ont conduit à réfléchir aux indispensables préparatifs, tant spirituels que matériels, qui feront que la fête à venir sera encore plus grande et plus belle et que nous la vivrons avec toute la noblesse requise. Car c'est bien de cela qu'il s'agit. Pourim est une célébration qui vient de loin, pas seulement d'un point de vue temporel, et qui nous entraîne plus loin encore.

Il est juste temps de revivre par avance ces événements, l'urgence s'en fait sentir dès aujourd'hui. Lorsque le drame se noua à la cour de Perse, que les Juifs, habitués alors à une certaine tranquillité d'exil, furent brutalement menacés d'anéantissement, un homme indiqua le chemin du salut et de la victoire. C'était bien sûr Morde'haï, le chef du peuple juif en ces temps, qui devait assumer cette responsabilité. Certes, il entreprit toutes les actions utiles pour répondre à la menace et l'histoire a montré qu'il sut agir avec sagesse. Mais, tout d'abord, il manifesta, par son attitude, ce que devaient être l'esprit et le comportement de chacun. Le texte de la Méguila, du livre d'Esther, nous le dit avec netteté : « Et Morde'haï ne se courba pas ni ne se prosterna » devant Haman, l'antisémite avant la lettre. Une telle conduite en une telle période ne peut que soulever l'inquiétude. L'opresseur était Haman, le premier des ministres de l'empereur. Il avait tout pouvoir. N'aurait-il pas été judicieux d'avoir l'échine plus souple ? Et Mordé'haï lui-même n'éprouvait-il donc aucune frayeur en défiant le tyran ? Mais c'est qu'il était le guide et l'exemple à suivre. Il n'agissait pas ainsi par orgueil ou légèreté. Il donnait à chacun la conscience nécessaire pour traverser l'histoire et laisser nos ennemis y disparaître.

De fait, Pourim n'est pas qu'un récit du passé au long d'une histoire fertile en pérégrinations. Il présente tous les éléments qui évoquent, pour nous, des situations connues : l'exil, l'inquiétude de l'avenir, des ennemis tenaces qu'aucune morale ne retient etc. Et, inséparable du reste, cette tentation lancinante : avoir peur, plier, fuir... C'est alors que Mordé'haï intervient. Incarnation claire de la conscience et de la fidélité à soi-même, il sait voir plus loin que l'écume des choses. Il perçoit les courants profonds de l'histoire et connaît les dangers de l'abandon. Grâce à lui, par lui, au cœur de la détresse surgira la victoire. Bien des siècles sont passés depuis lors mais le message brille avec force au-dessus de nous, partout, en nous.

par 'Haïm Chnéor Nisenbaum



HORAIRES D'ENTRÉE & SORTIE DE
CHABBAT PEKOUDÉ

PARIS • ÎLE-DE-FRANCE

Entrée : 18h 26
Sortie : 19h 33

Bordeaux 18.40
Grenoble 18.15
Lille 18.22
Lyon 18.18

Marseille 18.17
Montpellier 18.23
Nancy 18.11
Nantes 18.43

Nice 18.09
Rouen 18.31
Strasbourg 18.05
Toulouse 18.33

A partir du dimanche 3 mars 2019 Pose des Téléphones : 6h 28 Heure limite du Chema : 10h 16 Roch 'Hodech Adar II : jeudi 7 et vendredi 8 mars 2019



Articles et contenu réalisés par le Beth Loubavitch | 8, rue Lamartine - 75009 Paris | Tél : 01 45 26 87 60 | Fax : 01 45 26 24 37 | www.loubavitch.fr
chabad@loubavitch.fr | Association reconnue d'Utilité Publique, habilitée à recevoir les DONNS et les LEGS • Directeur : Rav S. AZIMOV

d'avoir une demeure sur terre.

Au niveau individuel, nous construisons un Sanctuaire chaque fois que nous accomplissons une Mitsva.

Une Mitsva est un acte physique qui se sert de la matière pour accomplir un commandement divin : de la peau d'animal est façonnée pour confectionner les Teflines, de la laine pour les Tsitsit et de la farine et de l'eau pour la Matsa consommée à Pessa'h. Ces objets sont attachés, revêtus ou consommés par nos corps physiques.

(Même les Mitsvot les plus « spirituelles », comme l'étude de la Torah et la prière, sont, en dernier ressort, des actes physiques accomplis par notre cerveau, notre cœur et nos lèvres.)

Mais une Mitsva possède également un aspect spirituel : la conscience qui accompagne l'acte, l'amour et la crainte de D.ieu qui le motivent, l'engagement et la joie qui l'imprègnent.

Cependant, en se concentrant sur la description concrète du Tabernacle, la Torah met l'accent sur le fait que ce sont nos actions matérielles qui abritent la présence divine. Les atours spirituels de la Mitsva sont la « décoration intérieure » qui impartissent la beauté, la chaleur et la lumière à l'édifice construit par nos actes. Mais l'acte lui-même est l'essence de la demeure divine. C'est l'acte physique qui réalise l'objectif

de D.ieu dans la Création.

(Comme l'exprime Rabbi Chnéor Zalman de Lyadi, aucune réalité n'est plus spirituelle que le néant incandescent qui précéda la Création. Ainsi, si D.ieu avait voulu la « spiritualité », Il n'aurait rien créé. Le fait qu'Il créa un monde implique que Son objectif réside dans cet aspect de la Création, le plus contraire à la réalité pré-Création, c'est-à-dire le monde matériel.)

Les décomptes du Tabernacle

La suprématie du matériel est également soulignée par la description que donne la Torah des « décomptes » des métaux précieux : l'or, l'argent et le cuivre, qu'offrirent en contribution les Enfants d'Israël pour la construction du Tabernacle. D'ordinaire, les comptes de cette espèce sont calculés en valeur monétaire : l'or vaut telle somme, l'argent telle somme, etc.

Mais les décomptes des contributions pour le Tabernacle étaient calculés en mesures de poids : tel nombre de talents, de Chékels, etc. d'or, d'argent et de cuivre. (Le « Chékel » biblique était une unité de poids équivalente à trois cent vingt grains d'orge ou à peu près seize grammes. Le « talent » biblique, Kikar en hébreu, pesait trois mille Chékels ou environ quarante-huit kilogrammes).

Les actes, eux-aussi, peuvent se

mesurer en poids ou en valeur. Pour donner un exemple : deux personnes peuvent toutes deux donner un euro à un pauvre. L'une le donne de bon cœur, avec un sourire, avec la conscience claire qu'elle est privilégiée de pouvoir aider un prochain. La seconde personne le donne à contrecœur, ennuyée d'être obligée de se départir d'un euro.

En termes de « poids » de l'action, sa masse physique et son impact sont égaux. Les deux euros permettront l'achat du même pain et satisferont de manière équivalente le besoin physique de celui qui l'a reçu.

Mais les deux actes diffèrent totalement en termes de « valeur », en termes du critère plus abstrait, celui de la beauté, de la rareté, etc. opposé à celui qui donne une valeur supérieure à une once d'or qu'à celle d'une once de cuivre.

Il est sûr que la « valeur » prend une signification prépondérante dans la construction d'une demeure pour D.ieu. La Torah nous indique quels objets du Tabernacle sont faits de cuivre, d'argent et ceux qui requièrent l'or le plus pur.

Mais en faisant la somme des contributions du peuple pour la résidence divine, la Torah calcule leur poids matériel plutôt que leur valeur qualitative. Car le point central dans nos efforts pour inviter D.ieu dans notre vie est ce que nous faisons. Tout le reste est d'importance secondaire.

Etude du **RAMBAM**

• DIMANCHE 3 MARS – 26 ADAR I

Mitsva négative n° 144: Il est interdit à un Cohen de consommer la chair du premier-né d'un animal lorsqu'il est sans défaut en dehors de Jérusalem. Il est également interdit à une personne non Cohen d'en consommer quel que soit l'endroit où elle se trouve.

Mitsva négative n° 108: C'est l'interdiction qui nous a été faite de racheter le premier-né du bétail pur.

• LUNDI 4 MARS – 27 ADAR I

Mitsva positive n° 78: Il s'agit du commandement nous incombant de prélever le dixième de toutes les bêtes pures nées dans l'année, d'offrir leur graisse et leur sang sur l'Autel et d'en manger le reste à Jérusalem.

• MARDI 5 MARS – 28 ADAR I

Mitsva négative n° 109: C'est l'interdiction qui nous a été faite de vendre la dîme du bétail de quelque manière que ce soit.

Mitsva positive n° 69: Il s'agit du commandement incombant à chaque particulier qui a commis involontairement une faute parmi celles considérées comme graves d'apporter un sacrifice expiatoire

• MERCREDI 6 MARS – 29 ADAR I

Mitsva positive n° 70: Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint d'offrir un certain sacrifice en cas de doute au sujet d'une de ces fautes graves pour laquelle on encourt la peine de retranchement si on la commet volontairement et un sacrifice expiatoire fixe, quand elle est involontaire. Ce sacrifice est appelé offrande à caractère suspensif.

• JEUDI 7 MARS – 30 ADAR I

Mitsva positive n° 70: Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint d'offrir un certain sacrifice en cas de doute au sujet d'une de ces fautes graves pour laquelle on encourt la peine de retranchement si on la commet volontairement et un sacrifice expiatoire fixe, quand elle est involontaire. Ce sacrifice est appelé offrande à caractère suspensif.

• VENDREDI 8 MARS – 1^{er} ADAR II

Mitsva positive n° 71: C'est le commandement qui nous a été enjoint selon lequel tout homme ayant commis des fautes déterminées doit apporter une offrande délictive et il lui sera pardonné. C'est ce qu'on appelle une offrande délictive inconditionnelle.

• SAMEDI 9 MARS – 2 ADAR II

Mitsva positive n° 72: Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint d'offrir un sacrifice gradué (selon l'état de fortune du coupable) pour certaines fautes déterminées.

Extrait
du Séfer
Hamitsvot
(Maïmonide)

Une étude
quotidienne
instaurée par
le Rabbi pour
l'unité du
peuple juif

LA VIE SUR MARS

En 1960, je commençai à travailler pour la NASA dans le programme chargé d'étudier les conséquences épidémiologiques de la vie éventuelle sur Mars. Le Rabbi se montrait très, très intéressé par le travail que j'effectuais. Quand je le rencontrai la première fois, il me demanda si je connaissais la signification du concept « Providence Divine » tel que l'expliquait le Baal Chem Tov, le fondateur du mouvement 'hassidique au 18^{ème} siècle.

Je répondis que je connaissais cette notion : rien de ce qu'un Juif voit ou entend n'est en vain ; tout est prévu par D.ieu afin de vous rapprocher de la Torah et de D.ieu. Rien n'est inutile. Le Rabbi ajouta : « Si ceci est vrai pour n'importe qui, cela l'est encore davantage pour celui qui explore la stratosphère ou qui recherche la vie sur Mars ou qui travaille dans un laboratoire pour surveiller les épidémies ou qui voyage dans le monde entier et rencontre tant de gens. Vous avez certainement une foule d'anecdotes qui toutes démontrent la Providence Divine. Vous devriez garder un journal de toutes ces histoires et événements pour les analyser par la suite et voir quelles leçons en tirer. Et si vous n'y parvenez pas tout seul, apportez-les-moi et je vous aiderai ! »

Je suivis son conseil. Et, aujourd'hui, je dispose d'un journal avec des centaines d'histoires que j'espère un jour diffuser largement.

A l'époque – on était au début des années 70 – quand on apprit que je travaillais avec la NASA et que je recherchais des traces de vie sur Mars, certains Juifs pratiquants me le reprochèrent : « C'est contraire à la Torah ! ». J'avais déjà commencé à me rapprocher du judaïsme et leurs remarques me troublèrent : peut-être devais-je arrêter ces recherches... J'en parlais au Rabbi qui réfléchit et répondit : « Vous devez chercher la vie sur Mars et continuer de chercher la vie sur Mars. Si vous ne trouvez pas, alors cherchez ailleurs et ne cessez pas de chercher parce qu'être assis dans ce monde et prétendre qu'il n'existe pas de vie ailleurs signifie poser des limites à ce que D.ieu peut faire. Et personne ne peut faire cela ! ». Il me demanda ensuite s'il pouvait lire certains de mes rapports à la NASA tout en ajoutant : « S'ils ne sont pas classés Secret Défense ! ». Je déclarai que je pouvais lui transmettre de nombreux documents déclassifiés mais m'étonnai : « Pourquoi le Rabbi voudrait-il lire tout cela ? Je veux dire, ce ne sont que des préliminaires, nous n'avons pas encore été sur Mars. Nous n'établissons que des projections pour un voyage sur Mars et ce n'est que de la simple bactériologie, ce n'est pas très intéressant... ». Le Rabbi répondit : « Laissez-moi décider ! ».

Je promis mais, au bout de quelques mois, je n'avais toujours rien envoyé au Rabbi. Un jour, alors que je me trouvais à New York, j'en profitai pour prier Min'ha dans la synagogue du Rabbi. Le Rabbi m'aperçut bien que je me fûs mis de côté et m'appela : « Vous m'aviez promis... » Je répondis que je pensais que le Rabbi était trop occupé pour cela mais il insista : « N'ayez pas pitié de moi ! Envoyez-moi les rapports ! ».

De retour à la maison, je préparai une pile de documents déclassifiés – trois ou

quatre épais classeurs – et les envoyai au Rabbi. C'était des descriptions de ce que nous estimions à l'époque être l'environnement sur Mars, d'après les prises de vues envoyées par les sondes spatiales : nous cherchions à récupérer des échantillons de poussière de la planète Mars pour y détecter d'éventuels microbes vivants. C'était un travail de laboratoire : un grand nombre de microbiologistes travaillaient pour moi, écrivant des centaines de notes que nous envoyions à la NASA mais ce n'était que des spéculations.

Lors de ma rencontre suivante avec le Rabbi, il remarqua : « Je voudrais attirer votre attention sur un passage ; il est évident que je ne comprends pas votre travail mais il semble que vous écriviez à un endroit (il nomma la page du volume) que ces bactéries s'y développeraient et, à un autre endroit, qu'elles ne le pourraient pas ! ».

Je promis de vérifier et, effectivement, il y avait une contradiction flagrante !

Un an plus tard, je revis le Rabbi et le remerciai de m'avoir signalé ce qui n'était finalement qu'une erreur de typographie. Il me remercia : « Je n'aime pas les contradictions dans le domaine scientifique. Mais si vous dites que ce n'est qu'une erreur, alors je me sens mieux ! ».

Par la suite, il me demanda de plus en plus de rapports et, un jour, je m'enhardis : « On dit que le Rabbi possède Roua'h Hakodech, une inspiration divine ; alors pourquoi le Rabbi me demande davantage de rapports ? Ne sait-il pas ce qui se passe ? ». Si des 'Hassidim s'étaient trouvés avec moi dans la pièce, ils m'auraient frappé pour une telle insolence. Mais le Rabbi se contenta de sourire et conclut : « Si les gens parlent, qu'ils parlent. Mais de vous, j'exige des rapports ! »

Dr Velvel Green

www.chabad.org

Traduit par Feiga Lubecki

ETINCELLES

DE MACHIA'H

JUSTE UN PETIT MOMENT

Faisant référence à la venue de Machia'h, D.ieu annonce (Isaïe 24:7): « Pour un petit moment, Je t'ai abandonné mais avec une grande miséricorde Je te rassemblerai ». Le rapport établi par ce verset entre « le petit moment » d'abandon et la « grande miséricorde » doit être analysé plus attentivement.

De fait, le message est important. Ce texte signifie que, lorsque Machia'h viendra, et que la miséricorde divine sera manifeste, chacun verra que la durée totale de l'exil n'aura finalement été qu'un « petit moment ».

(d'après Séfer Hamaamarim 5700, p. 10) H.N.

La Hala'ha DE LA SEMAINE

LES BOUGIES DE CHABBAT

- On ne doit pas allumer les bougies de Chabbat après l'heure indiquée dans les calendriers juifs (c'est-à-dire 18 minutes avant l'heure du coucher du soleil selon la Hala'ha). En effet, ce ne serait plus une Mitsva (l'accomplissement de la volonté de D.ieu) mais, au contraire, une Avéra (une transgression de la sainteté du Chabbat).

- Une petite fille ou une jeune fille sera encouragée à allumer sa bougie de Chabbat même si sa mère ne le fait pas encore. Elle allumera avant sa mère afin que celle-ci puisse l'aider et surveiller qu'il n'y a pas de danger.

- Une petite fille commencera à allumer sa propre bougie de Chabbat à partir du moment où elle comprend ce que représente l'allumage des bougies et est capable de répéter la bénédiction – donc à partir de trois ans ou même avant. Il est conseillé de le faire pour la première fois un jour de Yom Tov (fête juive) – afin qu'elle puisse prononcer aussi la bénédiction de Chéhé'héyanou.

- On l'habitue à mettre une (ou plusieurs) pièce(s) à la Tsedaka avant d'allumer sa bougie. On lui expliquera aussi que l'on ne doit pas déplacer la boîte de Tsedaka une fois qu'on a allumé la bougie (on la rangera donc avant de procéder à l'allumage).

- Avant le mariage, la fille n'allume qu'une seule bougie.

- Chaque fille disposera de son propre bougeoir.

- Une fille ou femme s'efforcera de prier Min'ha avant d'allumer les bougies plutôt qu'après.

- Une fois qu'on a allumé les bougies de Chabbat, on ne peut pas manger ou boire tant qu'on n'a pas procédé au Kiddouch.

F.L. (d'après Dayan Lévi Yits'hak Raskin – Londres - Compass)

LEADER CASH

Votre magasin au cœur du 19^e

82 rue Petit – 75019 Paris

600 m²
au service
de la
communauté

- Beaucoup de choix
- Prix défiant toute concurrence
- Accueil chaleureux
- Livraison gratuite

Ouvert du dimanche au jeudi de 8h à 21h
le vendredi de 8h jusqu'à 1h avant Chabbat



ESHHEL
Gourmet

GLATT CACHER LAMEHADRINE

Traiteur • Plats de Chabbat

55 rue Petit - 75019 Paris

06 51 42 24 47



**TRAVELS
CLASS**



Europcar le partenaire de la communauté.

Pour tous vos déplacements en France et dans le reste du monde!

Location de voiture à la semaine
à partir de 134 € partout en France



économisez
jusqu'à
-40%

Minimisez vos frais de déplacement sur les vols, location de voitures et séjours hôteliers

Tél : 01.76.54.65.97 www.travelsclass.com



**SOLUTION
NUMÉRIQUE
SECURITE**

01 80 91 59 14

INSTALLATION, MAINTENANCE & DÉPANNAGE

- Caméra & Vidéo-Surveillance
- Alarme & Télésurveillance
- Contrôle d'accès & Interphonie
- Serrurerie & Portes blindées
- Store, Volet & Rideau métallique
- Portail & Porte de garage

**GARAGE
DIRECT AUTO**
*Carrosserie
Peinture
Mécanique*

Franchise offerte
(voir conditions au garage)

14 véhicules de courtoisie
- Demander **Shmouel** -

43 Chemin des Vignes - 93000 Bobigny
Tél : 01 57 42 57 42 / 01 48 44 00 88
directauto@orange.fr

LEADER CASH LEVALLOIS

**NOUVEAU
INEDIT**

81 rue Jules Guesde

92300 Levallois

01 47 37 52 68

- Livraison gratuite à partir de 100 € (voir conditions)
- 2 parkings gratuits (< 30 min.) à proximité
- Choix et Prix défiant toute concurrence
- Sur 600 M²

Ouvert du dimanche au jeudi de 8h à 21h
le vendredi de 8h jusqu'à 1h avant Chabbat

**LAMYCONFORT
LAMLITERIE**

FABRICANT-GROSSISTE OUVRE SES PORTES AUX PARTICULIERS

Jusqu'à 50% moins cher
Sur produits équivalents griffés

Matelas- Sommier
Banquettes- Clic-clac
Lits gigognes- Lits électriques

ouvert du Dim. au Vend.
 Fermé le Samedi
plétine tute

01.47.00.73.55

3, rue du Commandant Lamy - 75011 Paris

Métro: Voltaire ou Bastille

LE SPECIALITE DES LITS CACHER ET SANS CHA'ATNETZ

AUTOVISION
CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

LE NUMERO

Service
Porte à Porte
1
Service assuré
avec Ahavat Israël

DE LA COMMUNAUTÉ

32-36 rue de Stalingrad
93310 Le Pré S. Gervais
A 3MN DE LA PORTE DE PANTIN

Prise de RDV : Feivel Basanger
01 41 83 19 23 / 06 21 65 58 71



Votre Boîte de Tsédaka est pleine !

Vous pouvez également la déposer au Beth Loubavitch : 8, rue Lamartine - Paris 9^e ou 55, rue Petit - Paris 19^e

Contactez-nous au 01 45 26 87 60
Nous nous ferons un plaisir de venir la chercher

Attention : ce feuillet ne peut pas être transporté dans le domaine public pendant le Chabbat.